

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 novembre 2023

Convocation du **14/11/2023**
Date de publication : **21/11/2023**
Conseillers en exercice : **043**
Présents : **037**
Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-trois, et le **lundi vingt novembre** à 18 heures, le **Conseil Municipal** de cette Commune, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à **L'Espace Bras d'Or**, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **006-201123**

OBJET : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Approbation de la cession du bassin d'irrigation de la plaine de Beaudinard au profit de l'ASAMIA.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur MIROUX William, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame BOISSON Valérie, Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur AMY Philippe), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur KOURICHI Zarick (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie), Madame

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20231120-201123_06-DE
Reçu le 21/11/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2023



Délibération n° 006-201123 du Conseil Municipal du 20 novembre 2023 (suite)

MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame BOISSON Valérie), Monsieur PERRIN-TOININ Yves (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine)

ABSENTS :

Monsieur Jérémy PANGOURASSOU a été élu(e) secrétaire

Monsieur Matthieu HERMANT rapporte :

L'Association Syndicale Autorisée de Modernisation des Irrigations d'Aubagne - ASAMIA - a réalisé entre 1999 et 2001 un important bassin de stockage de l'eau brute et une station de pompage, le tout lié au renforcement des équipements hydrauliques du réseau d'arrosage de la zone agricole d'Aubagne.

Pour autant ces ouvrages ont été construits sur un terrain appartenant à la Commune d'Aubagne et sans que les modalités de cession n'aient été définies.

Des discussions ont été engagées avec l'ASAMIA afin de régulariser cette situation.

Ainsi les parties ont convenu que la Commune d'Aubagne cède à l'ASAMIA l'ensemble des parcelles supports de ces ouvrages à savoir les parcelles cadastrées CS 177, CS 1058 et CS 161 totalisant une surface d'environ 11.349 m².

La Commune a saisi le Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques pour connaître la valeur vénale de ces parcelles. Dans son avis du 12 juillet 2023, elle estime la valeur vénale de ces terrains à 90.000 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

Cette délibération propose d'approuver la cession au profit de l'ASAMIA des parcelles cadastrées CS 177, CS 1058 et CS 161, d'une surface totale d'environ 11.349 m² pour la somme de 81.000 € HT en cohérence avec la valeur vénale établie par la Direction Régionale des Finances Publiques.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques du 12 juillet 2023 n°OSE2023-13005-46309,

CONSIDERANT que l'ASAMIA a construit un bassin d'irrigation et une station de pompage du réseau d'arrosage de la zone agricole d'Aubagne sur un ensemble de parcelles appartenant à la Commune d'Aubagne sans que les conditions de cession n'aient été définies,

CONSIDERANT qu'il convient de régulariser la situation en approuvant la cession par la Commune à l'ASAMIA de l'ensemble de parcelles support des ouvrages réalisés et nécessaires à leur bon fonctionnement,

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20231120-201123_06-DE
Reçu le 21/11/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2023



Délibération n° 006-201123 du Conseil Municipal du 20 novembre 2023 (suite)

CONSIDERANT que l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques du 12 juillet 2023 estimant la valeur vénale de ces parcelles à 90.000 € peut faire l'objet d'une marge d'appréciation de 10 % qu'il convient d'appliquer,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER la cession des parcelles cadastrées CS 177, CS 1058 et CS 161 d'une surface d'environ 11.349 m² pour la somme de 81.000 € HT au profit de l'Association Syndicale Autorisée de Modernisation des Irrigations d'Aubagne - ASAMIA ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que les documents y afférents, en l'étude de maître BENITA, notaire à Aubagne.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

ABSTENTION(S) : Madame BOISSON Valérie mandataire de Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame FARDOUX Clémentine mandataire de Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Madame BOISSON Valérie

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20231120-201123_06-DE
Reçu le 21/11/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2023

